LA SEINE SUR VITRY

Les inondations passées à Vitry

1910, une année référence pour les crues.
La crue de 1910 a duré 45 jours. La hauteur d'eau à la station de mesure Paris-Austerlitz était de 8,6 m. À Vitry, l'eau est montée en moyenne de 1 à 2 mètres, et jusqu'à 3 mètres à certains endroits. L'inondation a endommagé 1 500 logements, 8 000 Vitriots ont été sinistrés (60 % de la population de l'époque).

Par le passé, Vitry-sur-Seine a été touchée par de nombreuses crues, dont quatre majeures. La ville n'a plus été inondée depuis 1955.

LES CRUES MAJEURES DE LA SEINE

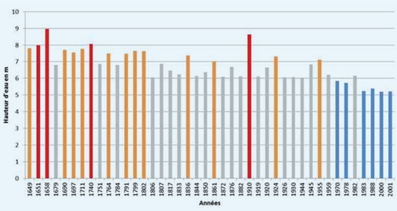

Hauteurs des crues principales de la Seine à la station Austerlitz de 1649 à 2001

Elles se produisent en raison de conditions météorologiques particulières en amont de la commune : des pluies intenses qui engendrent, en même temps, des crues des affluents de la Seine, l'Aube, l'Yonne, la Marne, des sols gorgés d'eau ou gelés, des nappes souterraines pleines.

Les crues de la Seine sont des crues lentes. Elles sont très différentes des crues torrentielles qui surviennent dans le sud de la France. Plusieurs jours sont nécessaires pour que le pic de crue soit atteint. La décrue est tout aussi lente ; pendant plusieurs semaines de l'eau stagne dans différents lieux de la ville.

COMMENT PRÉVIENT-ON UNE CRUE ?

Afin de protéger au mieux la population francilienne des crues de petite et de moyenne intensité, plusieurs dispositifs ont été mis en place.

À partir de 1920, des murettes ont été édifiées le long de la Seine. Elles suivent une grande partie des berges de Vitry-sur-Seine.

Afin d'améliorer l'écoulement des eaux, le lit de la Seine a été approfondi et les ponts ont été surélevés.

Des barrages réservoir situés sur les affluents, bien en amont de Vitry-sur-Seine, permettent de réguler les eaux en retenant le surplus en hiver et en approvisionnant la Seine en été.

Afin de réglementer l'urbanisation en zone inondable, l'État a adopté un plan de prévention du risque inondation (PPRI) en 2000.

La ville sensibilise sa population aux risques inondation, avec le *Document d'information communal sur les risques majeurs* et des articles réguliers dans les supports municipaux.

Enfin, pour prévoir les crues et pouvoir anticiper les actions de prévention, la Seine est surveillée par un service de l'État : le service de prévision des crues.

Barrages réservoirs sur les affluents de la Seine

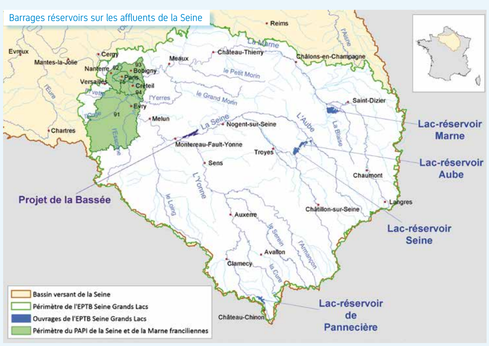

Les lacs Amance et du Temple sont les deux lacs artificiels qui forment le lac-réservoir Aube. Ils se situent dans le département de l'Aube.

Le lac du Der-Chantecoq ou lac-réservoir Marne est un lac artificiel, à la limite des départements de la Marne et de la Haute-Marne.

Conception graphique : La Graphisterie.fr - Impression : Dupligrafic -2016

LA SEINE SUR VITRY
vitry-sur-seine

ET SI LA SEINE PREND SES QUARTIERS EN ÎLE-DE-FRANCE ?

Si une crue survenait en Île-de-France, 5 millions de Franciliens pourraient être affectés de façon directe ou indirecte (absence d'électricité, de chauffage, d'eau potable, de transports, d'assainissement…).

Aujourd'hui, 850 000 personnes vivent en zone inondable.

Situation en temps normal

Crue moyenne

Crue majeure

ET SI LA SEINE DÉBORDAIT À VITRY-SUR-SEINE ?

Une crue du type de celle de 1910 inonderait un tiers de la ville, c'est-à-dire 26 000 habitants et près de 1 500 entreprises. On enregistrerait plus d'un mètre d'eau pour la majorité de la zone et certaines avec plus de trois mètres.

Comme dans d'autres villes d'Île-de-France, les habitants de Vitry-sur-Seine en zone inondable rencontreraient des difficultés d'approvisionnement en électricité, chauffage, eau potable, d'assainissement…

Les crèches et les écoles seraient fermées. Des bâtiments accuseraient des dommages plus ou moins importants.

Hauteurs d'eau à Vitry-sur-Seine pour une crue type 1910

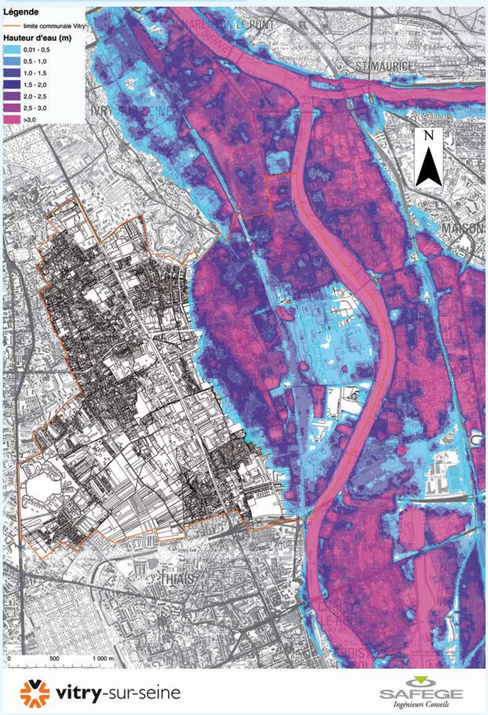

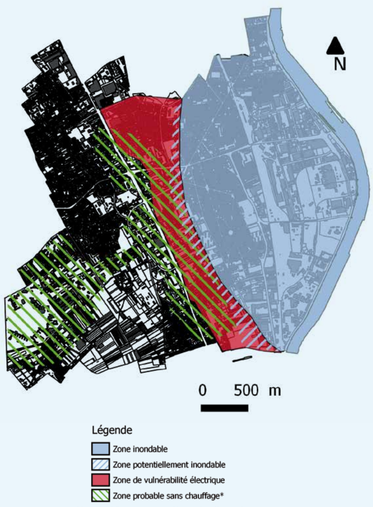

Zone inondable et zones de vulnérabilité de Vitry-sur-Seine

ET POUR LA ZONE SITUÉE HORS DU TERRITOIRE INONDÉ ?

Une partie de la population habitant à proximité de la zone inondable pourrait subir des coupures d'électricité et de chauffage (surtout en cas d'approvisionnement avec le chauffage urbain). Les transports en commun seraient également affectés comme le RER C qui serait rapidement stoppé.

Selon les dégradations causées par la crue, certains Vitriots ne pourront réintégrer leurs logements que lorsque toutes les conditions sanitaires seront réunies, soit après quelques semaines.

Conception graphique : La Graphisterie.fr - Impression : Dupligrafic -2016

LA SEINE SUR VITRY

vitry-sur-seine

AGISSONS !

Pendant ou après une inondation, chacun d'entre nous a un rôle à jouer.

AVANT, PENDANT, APRÈS UNE INONDATION, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Vivre près d'un fleuve inclut la prise en compte dans la construction et l'aménagement de mon habitation de certaines précautions. Lorsque l'inondation est là, il convient de réagir rapidement. Après le retrait de l'eau, il faut avoir les bonnes attitudes pour que le quotidien puisse reprendre ses droits.

LE PRÉFET DE POLICE

- Il déclenche l'alerte de crue au niveau régional,
- il supervise les opérations sur la région et déploie les secours,
- il organise le dispositif d'évacuation et coordonne les opérations de soutien de l'Union européenne.

LE MAIRE

- Il relaye l'alerte inondation et il informe régulièrement les habitants de l'évolution de la situation,
- il organise un dispositif de gestion de la crise sur Vitry-sur-Seine et évalue les besoins, demande des renforts à la Préfecture du département si besoin,
- il met à disposition de la population les équipements et moyens de la commune pour l'hébergement d'urgence, aide les évacuations volontaires, sécurise les accès aux zones inondées…

Quand l'eau s'en est allée, les services municipaux agissent :

- Evaluation des dégâts et des réparations à venir, remise en état et nettoyage des lieux publics, aide aux sinistrés en situation de précarité,
- reprise de l'activité des services,
- appui des demandes d'indemnisation de la population auprès des assurances et de l'État.

PAR PRÉCAUTION :

- Se renseigner sur mon lieu d'habitation : suis-je concerné(e) par le risque d'inondation ?
- Lister ce qui doit être sauvegardé lors d'une inondation (papiers, ordonnances, biens personnels, meubles…) ;
- S'assurer que mon assurance couvre les dégâts en cas d'inondation ;
- Se procurer un poste de radio à piles ;
- En cas d'hospitalisation à domicile, comment est gérée ma prise en charge en cas d'inondation ?

QUAND LA CRUE EST ANNONCÉE :

- Rester à l'écoute des consignes venant des pouvoirs publics ;
- Prévoir un hébergement d'urgence pour une durée de plusieurs semaines ;
- En cas de départ (fortement recommandé), emporter le nécessaire ou, si vous êtes contraint(e) de rester, prévoir bougies, lampes de poche, piles électriques, radio à piles, chauffage autonome… ;
- Si je suis hospitalisé(e) à domicile, contacter la mairie si le prestataire ne peut pas s'occuper de moi ;
- Mettre en sécurité mon logement (monter les meubles, amarrer les objets légers…), positionner mon véhicule hors de la zone inondée.

LORSQUE L'EAU S'ÉTEND SUR LA VILLE :

- Rester en alerte, écouter la radio ;
- Au moment de partir, couper l'électricité et le gaz ;
- Rester en dehors de la zone inondée, ne pas emprunter les ascenseurs.

ENFIN L'EAU SE RETIRE :

- J'inspecte mon logement et je contacte un expert en cas de doute (fissures, solidité…) ;
- Je nettoie et désinfecte les parties inondées, je ventile et chauffe les pièces sinistrées ;
- J'attends l'avis de la mairie ou d'un professionnel pour remettre l'électricité, le gaz, consommer l'eau du robinet…

Conception graphique : La Graphisterie.fr - Impression : Dupligrafic -2016

LA SEINE SUR VITRY

vitry-sur-seine